

CONSTRUCTIVE ALPS 2015

Prix international pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes

Communiqué de presse

Berne/Vaduz, 24 mars 2015

Sélection des finalistes du Prix alpin d'architecture 2015

La Suisse et le Liechtenstein organisent pour la troisième fois le concours d'architecture « Constructive Alps ». Le prix récompense des bâtiments à la fois esthétiques et durables construits ou rénovés dans les Alpes. Le jury a sélectionné les 32 projets qui répondent le mieux aux critères du concours.

Le jury du Prix international d'architecture « Constructive Alps » a examiné avec attention les 350 dossiers de tous les pays de l'Arc alpin, et a retenu 32 projets pour la deuxième phase du concours. Avec « Constructive Alps », la Suisse et le Liechtenstein contribuent à la mise en œuvre de la Convention alpine et du Plan d'action climat (voir encadré). Parmi les projets sélectionnés, onze sont situés en Suisse, neuf en Autriche, cinq en Italie, deux en France, en Allemagne et en Slovénie, et un au Liechtenstein. Conformément à l'appel à candidature, il s'agit à la fois de rénovations et de constructions nouvelles. Certains bâtiments ont été agrandis, d'autres reconstruits. La réhabilitation du bâti existant joue un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique : les bâtiments des années 60 et 70 consomment souvent six à sept fois plus d'énergie qu'une construction passive moderne.

Renaissance du village

Le fil rouge qui relie les projets sélectionnés est la renaissance du village dans les Alpes. Seuls quelques projets sélectionnés sont situés en zone urbaine : un bâtiment de l'université d'Innsbruck (A), par exemple, ou une maternelle à Dornbirn (A).

« Le jury salue la réhabilitation du patrimoine bâti des villages comme une contribution essentielle au développement durable. Il existe déjà un énorme patrimoine bâti dans les Alpes, qui peut être réutilisé intelligemment et valorisé », déclare Köbi Gantenbein, président du jury. Le jury a donc retenu dans la sélection restreinte plusieurs réhabilitations de bâtiments touristiques, par exemple une maison patricienne transformée en restaurant et en espace municipal à Valendas (Grisons) ou une ancienne étable à Tolmin (SL), mais aussi des maisons d'habitation comme la maison Pölt à Welsberg (I) ou la maison Ghesc à Montcrestese (I).

Les constructions neuves allient esthétique et durabilité

Les bâtiments neufs contribuent eux aussi à la renaissance du village : par exemple l'architecture épurée de la maternelle de Muntlix (A), construite entièrement avec le bois des forêts communales, ou le bâtiment scolaire aux formes claires en argile, laine et bois de Coldrerio (CH). Dans un petit village proche de Trente (I), le bâtiment principal d'une exploitation agrotouristique se fond avec élégance dans le paysage.

Dans les mois qui viennent, le jury visitera les bâtiments sélectionnés. Il vérifiera en particulier la consommation énergétique du bâtiment et l'énergie nécessaire à sa construction, son utilisation et sa déconstruction. Il prendra aussi en compte l'impact du bâtiment sur son environnement et sur la qualité de vie de ses occupants, la consommation foncière et les technologies utilisées. Le nom des lauréats sera annoncé le 30 octobre 2015 au Musée Alpin de

CONSTRUCTIVE ALPS 2015

Prix international pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes

Berne, avec le lancement d'une exposition itinérante consacrée aux projets finalistes. Le catalogue de l'exposition sera publié sous la forme d'un numéro spécial de la revue d'architecture « Hochparterre ».

« Constructive Alps »

La Suisse et le Liechtenstein attribuent en 2015 pour la troisième fois (après les éditions 2010 et 2013) le « Prix international de la rénovation et de la construction durables dans les Alpes, Constructive Alps ». Constructive Alps vise à faire des Alpes une région exemplaire en matière de protection du climat. Le prix est le fruit d'une coopération entre ministères, institutions éducatives et culturelles et organisations non gouvernementales. L'université du Liechtenstein apporte son soutien au jury international pour l'évaluation de la qualité des objets. La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) apporte un soutien technique et organisationnel à « Constructive Alps ».

Convention alpine et Plan d'action climat

La Convention alpine est le premier accord de droit international contraignant ayant pour objectif le développement durable d'une région de montagne. La Convention-cadre a été signée par les huit États alpins et l'Union européenne en 1991. Sa mise en œuvre est précisée par huit protocoles d'application. Avec le Plan d'action climatique de la Convention, les États se sont engagés à prendre des mesures concrètes et à les doter des moyens nécessaires pour permettre aux Alpes de devenir un territoire exemplaire en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La construction et la rénovation énergétiques sont des volets prioritaires, un tiers de l'énergie consommée dans les Alpes étant destinée à la construction, au chauffage et à la déconstruction du bâti. Avec « Constructive Alps 2015 », la Suisse et le Liechtenstein contribuent à la mise en œuvre de la Convention alpine et du Plan d'action climat, en s'appuyant sur les travaux de la plate-forme Énergie de la Convention alpine.

Contact

Köbi Gantenbein, président du jury, tél. +41 79 203 15 21 ; e-mail : gan-tenbein@hochparterre.ch

Silvia Jost, Office fédéral du développement territorial ARE, tél. +41 58 462 06 25 ; e-mail : silvia.jost@are.admin.ch

Liens

Les projets sélectionnés sont présentés avec des photos haute résolution sur :

www.constructivealps.net/fr/presse

www.alpconv.org